

GRENOBLE

VIE ASSOCIATIVE Aujourd'hui est la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

“Solidarité Femmes” veut rompre le silence



« difficile d'aller jusqu'au bout juridiquement », la violence logique est officiellement reconnue depuis un an.

Aujourd'hui, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été décrétée. À Grenoble, une association accompagne ces victimes depuis « Solidarité Femmes ». Cette association est née il y a dix ans dans un contexte de lutte pour la reconnaissance des violences conjugales. À l'époque, les victimes devaient se taire et subir. « Solidarité Femmes » se bat quotidiennement pour rompre ce silence.

Tout d'abord, un accueil et une écoute pour les femmes victimes de violence. Deux axes qui se relient cinq fois par semaine pour écouter les problèmes familiaux et aider les victimes. Une médiation est aussi disponible pour des séances individuelles et des ateliers de parole collectifs. « Solidarité Femmes » peut aussi intervenir pour des démarches administratives et déposer de plainte, re-

chercher de logement ou d'emploi. Eva Péraldo, présidente de l'association, tient beaucoup à ce suivi complet : « Quand une femme pousse la porte de l'association, elle a besoin de réponses et de soutien. Il y a certains cas qui ne nécessitent qu'un seul rendez-vous. Pour d'autres, c'est un suivi de plusieurs mois. Nous sommes, en quelque sorte, leur seul lien avec leur nouvelle vie. »

Avec les années, Eva Péraldo a découvert des nouvelles formes de violences. Il y a bien sûr la violence physique, mais aussi la violence psychologique. Celle-ci « est reconnue depuis 2010 mais c'est encore difficile d'aller jusqu'au bout juridiquement. Il n'y a généralement pas de preuves à présenter devant un juge ». Enfin, il y a les violences sexuelles, les viols et les mariages forcés. Chaque victime a son histoire. Les conseillères de l'association travaillent au cas par cas.

Et souvent, dans les cas de

REPÈRES

RENDEZ-VOUS

■ L'association Solidarité Femmes et l'Aide relais solidarité organisent une conférence interactive sur la violence et les inégalités hommes-femmes dans l'image et les médias. Lundi 28 novembre à l'institut Saint-Martin, 66 avenue Rhin et Danube à Grenoble, à 17 h 30.

■ « En chemin, elle rencontre... », une exposition de BD contre toutes les violences faites aux femmes, à voir du 28 novembre au 3 décembre, dans la galerie marchande de Carrefour, Grand Place. Le personnel de l'association sera présent tous les matins pour informer le public.

violences conjugales, il y a aussi la question de l'enfant. Comment le protéger ? Comment le garder après séparation ? Quelles conséquences peut-il y avoir pour lui ? Là aussi, Eva Péraldo a plusieurs explications : « Il y a les enfants qui reproduisent le schéma de leurs parents à l'école ou avec leurs camarades. Il y a ceux qui se renferment sur eux-même et qui régressent. Enfin, il y a ceux qui prennent parti et qui veulent prendre la place du papa ou de la maman dans le foyer. Dans tous les cas, ce n'est jamais un environnement très sain pour l'enfant ».

C'est pourquoi Solidarité Femmes organise des ateliers d'expression pour les enfants les mercredis. □

POUR EN SAVOIR PLUS

« Solidarité Femmes » : 34, avenue de l'Europe, immeuble le Trident, bâtiment D.
Tél. 04 76 40 50 10.
<http://solidaritefemmes.free.fr>



TROIS QUESTIONS À...

Laure Branciard

Conseillère à l'association Solidarité Femmes de Grenoble

« Il n'y a pas de règles »

■ Quel type de femme pousse la porte de votre association ?

« Il n'y a pas de type précis. On voit autant de femmes issues des quartiers que des milieux aisés. La semaine dernière par exemple, une femme est venue me voir pour des violences physiques. Elle gagne 3500 € par mois ! Ce n'est pas une question de situation ou de lieu de vie. La seule chose qui change, c'est le suivi de ces femmes. Celles qui ont de l'argent n'ont pas besoin de nous pour trouver un logement. Les autres, oui. C'est la seule chose qui change. Face à la violence, elles sont toutes effrayées. Il n'y a pas de règles. »

■ Quand est-ce qu'elles sautent le pas et viennent vous voir ?

« C'est souvent très compliqué de quitter le domicile conjugal. Généralement, elles ne partent pas tout de suite après le premier coup. Elles se disent que ce n'était qu'une fois, qu'il ne recommencera pas. Certaines viennent nous voir dès le deuxième coup. Les autres attendent un élément déclencheur, un moment de rupture, quand par exemple la violence est trop forte, quand il y a un transport à l'hôpital ou quand un enfant est touché. C'est malheureux mais elles attendent souvent de ne plus avoir le choix. »

■ Quel conseil donnez-vous généralement aux victimes ?

« Il ne faut pas hésiter à porter plainte. Nous accompagnons les femmes au poste de police si elles pensent ne pas y arriver toute seule. Mais il faut lancer une procédure judiciaire pour que ça s'arrête vraiment. De gros progrès ont été faits pour défendre les droits des femmes. Les violences psychologiques sont reconnues depuis un an. Et même si elles sont difficilement identifiables, il faut faire appel à la justice, dès que possible. »